Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité

DAKAR

Sommaire Exécutif

ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

Commission européenne

Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité

DAKAR

Sommaire Exécutif

Les ***Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité*** (RAR-D) proposées dans ce rapport, et le travail entrepris pour les définir, sont les résultats issus de l'initiative «Rendre les villes durables et résilientes: Mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la Réduction des risques de catastrophes 2015-2030» (MCSR). Cette action du MCSR est une initiative conjointe de l'UNDRR (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes) et d'ONU-Habitat a reçu un soutien financier de la Commission européenne (DG DEVCO). Son objectif général est d'améliorer la compréhension et la capacité de faire face aux risques de catastrophe et de renforcer la résilience au niveau local, en soutenant les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation au changement climatique, tout en concentrant ses efforts sur le renforcement des capacités locales.

Depuis sa mise en place en avril 2016, l'action du MCSR a aidé plus de 25 gouvernements locaux à aborder avec confiance l'agenda des risques et de la résilience dans leurs villes, en utilisant des outils et des méthodologies adaptés tout en renforçant leurs capacités. Ce rapport présente de façon détaillée les résultats et la marche à suivre indiqués pour la ville de Dakar, sur la base de l'analyse et du diagnostic de la résilience effectués grâce ***à l'Outil de Renforcement de la Résilience Urbaine (CRPT ou City Resilience Profiling Tool en anglais)***. ONU-Habitat et la Ville de Dakar ont piloté la mise en œuvre du CRPT dans la ville et ont réussi à surmonter les défis liés à la collecte et à la révision des données. Le projet a obtenu l'engagement des principaux acteurs qui auront un rôle à jouer dans les étapes actuelles et futures.

Ce rapport présente les résultats, l'analyse, le diagnostic et la portée de l'engagement, ainsi que les Recommendations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité pour la Ville de Dakar.

Nous remercions la Ville de Dakar et DG DEVCO d'avoir soutenu la production de ce rapport et encourageons tous les acteurs à suivre de manière proactive les progrès de la ville vers une plus grande résilience.

Introduction

Introduction

En tant que ville pilote du projet « Rendre les villes durables et résilientes : Mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la Réduction des risques de catastrophes 2015-2030 », ONU-Habitat a travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Dakar au cours des deux dernières années. L'objectif de ce projet étant de créer un profil exhaustif de la ville et de lui apporter des recommandations d'actions pour améliorer sa résilience grâce à l'Outil de Renforcement de la Résilience Urbaine (CRPT en anglais). ONU-Habitat remercie la Ville de Dakar pour son engagement et pour le travail fourni en tant que ville pilote du projet MCRS. Alors que plusieurs initiatives axées sur différents aspects de la réduction des risques et de la résilience ont déjà été menées à Dakar, et entre autres, le programme de 100 Villes Resilientes (100 RC en anglais), l'administration locale a positivement accepté la mise en œuvre du CRPP en raison de son approche transversale et concrète qui peut conduire à des innovations en matière de renforcement intégré de la résilience dans les différents secteurs de la ville.

Le CRPT fournit un cadre universel qui utilise des données vérifiables et contextualisées de la ville pour établir son profil de résilience et pour former une analyse et un diagnostic des défis les plus urgents. Ce profil et ce diagnostic fournissent une base à la création d'Actions Recommandées pour la Résilience (A4R en anglais) concrètes et fondées sur des faits qui peuvent être ensuite intégrées aux stratégies de développement urbain et aux processus de gestion existants. Ce processus est conçu pour aider le gouvernement local à adopter une approche de prise de décision informée qui pourra soutenir sur le long terme, un développement urbain résilient et durable de la ville de Dakar.

Les Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité (RAR- D) présentent l'aboutissement du travail mené dans le cadre de la mise en œuvre du CRPT dans chaque ville pilote. Ce chapitre présente brièvement la méthodologie du CRPT pour à la fois, orienter le lecteur et donner un aperçu rapide du processus analytique par lequel les Actions pour la Résilience sont développées. La description de la méthodologie n'est nullement exhaustive, en revanche, elle sert de guide pour les résultats analytiques présentés dans les chapitres suivants. En d'autres termes, bien que le rapport RAR – D vise à résumer le processus complexe de mise en œuvre, les efforts d'analyse et de diagnostic et l'élaboration de recommandations d' actions tangibles visant à renforcer la résilience dans les villes pilotes, il n'a pas pour but de fournir des détails sur la base méthodologique à partir de laquelle le CRPT a été développé, ni sur le processus analytique dans son ensemble étant donné sa vaste ampleur.

En s'appuyant sur ce bref aperçu méthodologique, ce chapitre fournit une explication de la portée et l'ampleur de l'analyse explorée dans le présent document.

CRPP : Concepts principaux

Le projet phare utilisé par ONU-Habitat est l'Outil de Renforcement de la Résilience Urbaine (CRPT) qui propose une approche transversale en matière de diagnostic et d'action pour un développement urbain pérenne fondé sur la résilience. Sa méthodologie est basée sur la définition d'ONU-Habitat de la résilience urbaine, présentée ci-dessous, celle-ci comprend une approche théorique suivie d'une description plus pratique sur les efforts de renforcement qu'impliquent et ciblent la résilience.

Ces définitions et compréhensions sont importantes pour les villes qui mettent en œuvre le CRPT, ainsi que pour leurs partenaires actifs car elles définissent un objectif global pour la ville. Sans une compréhension commune, il est difficile de catalyser l'engagement des parties prenantes et de susciter l'adhésion des partenaires.

En plus de ces définitions, les Principes de Résilience Urbaine suivants ont été développés afin de guider les étapes qui permettent d'atteindre la résilience urbaine dans les villes. Il faut noter que ces principes sont intégrés à la structure, la conception et l'approche de mise en œuvre du CRPT.

La résilience urbaine est la capacité mesurable de tout système urbain, en incluant ses habitants, à maintenir la continuité à travers tous les chocs et stress, tout en s'adaptant positivement et en se transformant vers la durabilité.

Ainsi, une ville résiliente évalue, planifie et prend des mesures pour se préparer et réagir aux aléas, naturels et anthropiques, soudains ou lents, prévus ou non, afin de protéger et d'améliorer la vie des gens, de sécuriser les gains de développement, de favoriser un environnement investissable et de stimuler un changement positif.

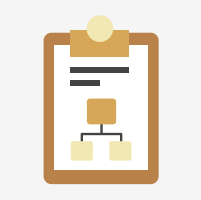

Principe 1
Nature dynamique de la résilience urbaine

La résilience n'est pas une condition mais un état dont le système évolue, se transforme et s'adapte aux circonstances et aux changements actuels et futurs afin d'être durable. Par conséquent, le renforcement de la résilience nécessite la mise en œuvre de plans et d'actions flexibles, spécifiques au contexte et pouvant être adaptés à la nature dynamique du risque et de la résilience.

Principe 2
Approche systématique des villes

En reconnaissant que les villes sont composées de systèmes interconnectés par des réseaux complexes et que les changements ont le potentiel de se propager à travers tout le réseau, le renforcement de la résilience nécessite une approche large et holistique prenant en compte ces interdépendances lorsque le système urbain est exposé à des perturbations.

Principe 3
Promouvoir la participation à la planification et à la gouvernance

Un système résilient garantit la préservation de la vie, limite les dommages et améliore la 'prospérité' de ses habitants en favorisant l'inclusion et en encourageant une participation compréhensive et significative de tous (en particulier des personnes en situation de vulnérabilité) à la planification et aux différents processus de gouvernance. Une telle approche peut assurer un sentiment d'appropriation, permettant ainsi la mise en œuvre réussie des plans et des actions.

Principe 4
Engagement multipartite

Un système résilient garantit la continuité de la gouvernance, de l'économie, du commerce et d'autres fonctions et flux sur lesquels reposent ses habitants. Ceci nécessite de promouvoir une communication ouverte et de faciliter les collaborations intégratives entre un large éventail de parties prenantes allant des entités publiques au secteur privé, en passant par la société civile, le monde universitaire et tous les habitants de la ville.

Principe 5
S'efforcer d'atteindre les objectifs de développement

Le renforcement de la résilience doit viser, sauvegarder et maintenir les objectifs de développement. Les approches en matière de résilience doivent garantir que les efforts qui visent à réduire les risques et à atténuer certaines vulnérabilités ne génèrent ni n'en augmentent d'autres. Il doit garantir que les droits de l'homme soient réalisés, respectés et protégés en toutes circonstances.

CRPP : Méthodologie et Alignement avec l'Agenda International 2030

La mise en œuvre du CRPP est caractérisée par quatre étapes qui se chevauchent: 1) la collecte de données, 2) l'analyse, 3) le diagnostic et 4) les actions recommandées pour la résilience. Afin de mieux comprendre comment les données collectées conduisent à des actions dérivées, il est nécessaire de clarifier la manière dont ces processus clés de mise en œuvre sont poursuivis et mis en relation les uns avec les autres. Le processus de mise en œuvre est brièvement décrit dans la section ci-dessous.

Pour faciliter la collecte de donnée et les étapes d'analyse, le CRPT est structuré en quatre SETs. Chaque SET sert un objectif spécifique selon lequel des informations sont cartographiées, analysées et liées entre elles afin de couvrir l'ensemble du système urbain. Les données analysées tout au long de ces SETs, puis présentées dans ce rapport, proviennent de bases de données existantes, de documents officiels, de recherches et de publications, entre autres sources vérifiables. Une grande partie de ces données fournissent des informations quantitatives permettant une analyse de la ville basée sur des faits. Elles sont ensuite complétées par des informations qualitatives rassemblées au moyen d'ateliers, de lectures d'experts, etc., afin de saisir les nuances et les réalités contextuelles de la ville. La collecte et l'analyse de donnes quantitatives et qualitatives ont abouti à un diagnostic approfondi de la ville, fournissant ainsi une base pour le développement d'Actions pour la Résilience.

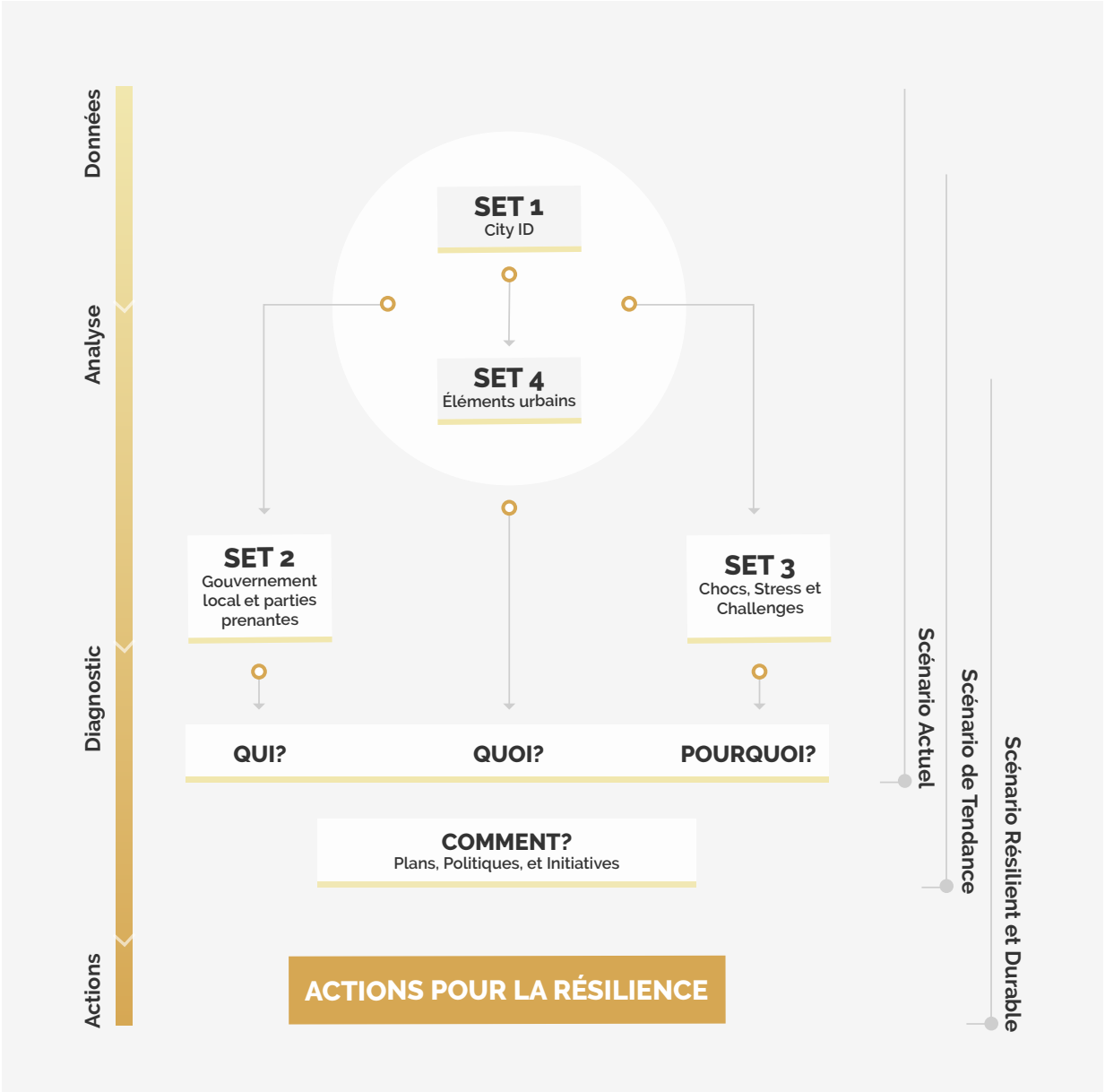

Figure : CRPP Schéma de processus de mise en œuvre. Source : CRPP (2018).

Comme illustrer dans la **Figure 1**, les données sont principalement collectées dans le SET 1 – City ID pour les informations relatives au contexte de la ville, et dans le SET 4 – Éléments Urbain pour les informations relatives aux performances. Ces données fournissent une base pour l'analyse des forces et des faiblesses actuelles du système urbain et de ses performances – le QUOI.

Suite à cette synthèse de données comprenant le QUOI, les informations recueillies concernant les principales parties prenantes (y compris le gouvernement local) et les chocs, stress et challenges (auxquels la ville est jugée plus ou moins vulnérable) sont intégrées dans l'analyse.

Dans le SET 2, le QUI, les informations relatives aux parties prenantes sont utilisées pour analyser le rôle et les relations des différentes institutions et organisations présentes dans la ville et déterminer les acteurs les plus influents. Le QUI est pris en compte dans l'Analyse du Gouvernement Local et des Parties Prenantes, qui fournit une brève cartographie de la structure, des rôles et des responsabilités du gouvernement local. En outre, un aperçu des principales parties prenantes extérieures aux gouvernement local (gouvernements régionaux, provinciaux et nationaux, entreprises privées, organisations communautaires, ONG, etc.) est fourni.

Le SET 3, le POURQUOI, fournit des informations concernant l'existence, les interactions et la prorisation des Chocs, des Stress et des Challenges de la ville. Cette section évalue les différents chocs, stress et challenges présents dans la ville et résume les processus analytiques conduisant à l'identification et à la priorisation des chocs. Celle-ci indique notamment si et de quelle façon les mesures de réduction des risques ont été mises en place et appliquées et la gravité de l'impact ou du risque que chaque catégorie de choc pose potentiellement.

Le COMMENT, concernant les politiques existantes, les plans et les initiatives en vigueur, compilent les informations sur les efforts de développement existants. Il utilise les données collectées dans les quatre SETs susmentionnés. Ces informations sont organisées dans un inventaire qui les cartographie de manière cohérente par rapport à QUELS (QUOI) sont les problèmes, QUI peut agir et POURQUOI une action doit être entreprise, déterminant ainsi les domaines d'intérêt, les lacunes et les chevauchements, afin de formuler COMMENT agir pour renforcer la résilience.

Le résultat de ces analyses est la priorisation et la mise en oeuvre de Lignes d'Actions ou de domaines thématiques, qui sont identifiés et convenus avec le gouvernement local. Après une consolidation des constatations de l'analyse et du diagnostic et l'intégration des principales contributions des parties prenantes, le gouvernement local et les experts de l'équipe du CRPP forment un chemin ciblé, basé sur le consensus, vers le renforcement de la résilience. Les Lignes d'Actions explorent les domaines prioritaires en se basant sur les constatations des données collectées et les efforts analytiques préliminaires, et en les combinant avec les contributions des principales parties prenantes recueillies lors des différents ateliers organisés en collaboration avec le gouvernement local. La portée de ces Lignes d'Action peut varier, mais se rapportent directement à des informations quantitatives et qualitatives, représentant une synthèse de chaque étape méthodologique de la mise en oeuvre du CRPT.

Des Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité (RAR- D) sont élaborées et proposées à partir de ces Lignes d'Action afin de co-créer une feuille de route résiliente et durable pour la ville. Ces Actions se veulent à la fois réalistes et réalisables, tout en ayant une cible précise et ambitieuse, en termes d'impact escompté.

Cette méthodologie a été élaborée conformément aux cadres intergouvernementaux convenus au niveau mondial, à savoir : les Objectifs de Développement Durable, le Cadre d'Action de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe, l'Accord de Paris sur le climat, le Sommet mondial sur l'action hummanitaire – Programme d'action pour l'humanité, et le Nouveau Programme pour les Villes. L'alignement du CRPT sur ces cadres permet aux administrations locales qui ont mis en œuvre le CRPT de mieux comprendre les cadres intergouvernementaux, de pouvoir rendre compte sur les progrès accomplis, et d'atteindre les objectifs spécifiés.

Cadre d'Action de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe

Le Cadre d'Action de Sendai appelle à la résilience à tous les niveaux, du local au régional et au national. Le CRPT contribue à l'objectif général du Cadre d'Action visant à réduire la vulnérabilité aux catastrophes et à améliorer la préparation et au relèvement face aux catastrophes, en s'alignant notamment sur les Quatre Priorités d'Action :

- **Priorité 1 :** Acquisition de connaissances factuelles sur la réduction des risques de catastrophe;
- **Priorité 2 :** Renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe par l'adoption de plans;
- **Priorité 3 :** Investissement dans la réduction des risques pour la résilience;
- **Priorité 4 :** Préparation renforcée et meilleures approches des systèmes de reconstruction pour le relèvement.

Objectifs de Développement Durable

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La résilience urbaine est liée aux éléments clés du développement urbain durable et aux objectifs post-2015 de l'Ordre du Jour des Objectifs de Développement, notamment aux objectifs 1, 2, 3, 9, 11, 13 et 14, qui font référence à la résilience, mais également à d'autres objectifs implicites. La résilience est également un élément important de nombre des objectifs énoncés dans le préambule et les paragraphes 7, 9, 14, 23, 29 et 33 de la Déclaration des ODD.

Accord de Paris sur le climat

COP21 · CMP11
PARIS 2015

L'article 7 appelle au renforcement de la résilience au changement climatique dans la poursuite du développement durable. En engageant les gouvernements locaux dans ces efforts, la résilience dans les villes contribue aux principes suivants de l'Accord de Paris :

- **Adaptation** (prise en compte des impacts du changement climatique);
- **Pertes et Dommages** (minimisant les pertes et dommages liés aux changements climatiques);
- **Rôle des villes** (renforcement de la résilience).

Sommet mondial sur l'action humanitaire - Programme d'action pour l'humanité

SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL

Les principales responsabilités définies lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire reposent sur des bases solides en matière de réflexion et de renforcement de la résilience. L'approche adoptée par ONU-Habitat pour renforcer la résilience contribue aux priorités fondamentales 1D, 4A, 4B, 4C, et 5A.

Nouveau Programme pour les Villes

MET EN ŒUVRE LE NOUVEAU PROGRAMME POUR LES VILLES

Faire progresser le programme de résilience urbaine et travailler au niveau mondial permet de réaliser un certain nombre d'objectifs clés du Nouveau Programme pour les Villes adoptés par les États Membres au cours d'Habitat III, en particulier :

- Nouveaux paradigmes de planification résiliente dans les systèmes urbains ;
- Cadres juridiques et réglementaires pour permettre et régir le développement urbain ;
- Analyser les risques inhérents aux zones urbaines ;
- Encourager les bonnes pratiques dans les stratégies économiques et de développement local par la promotion de villes plus sûres et résilientes.

CRPP : Actions visant à Renforcer la Résilience

Les Actions pour la Résilience (A4R) constituent le produit final du processus de mise en oeuvre du programme de renforcement de la résilience urbaine d'ONU-Habitat. Le présent rapport a pour objectif de mieux informer les gouvernements locaux, en l'occurrence la mairie de Dakar, de l'état de la ville en matière de résilience, sur la base des conclusions tirées du processus de mise en oeuvre du CRPP décrit précédemment dans ce document. Ce document encourage les parties prenantes du gouvernement local à préparer, corriger ou appliquer des initiatives (programmes, projets et plans) dans un contexte de gouvernance qui devrait être efficace, organisé et transparent (avec le gouvernement local en charge du processus) et dans un cadre juridique sûr et efficace.

La méthodologie de développement des A4R est robuste, mais suffisamment souple et polyvalente pour permettre son adaptation et sa replication dans différents contextes. Elle constitue un guide pour la conception de nouvelles initiatives ou la modification de celles en cours afin de promouvoir la resilience et le développement durable à partir des gouvernements locaux, tout en mettant l'accent sur les spécificités contextuelles.

Les Actions pour la Résilience ne sont pas nécessairement élaborées à partir de zéro. Les initiatives, politiques et plans existants sont pris en considération, qu'ils soient ou non en cours / adoptés. Les A4R sont non seulement axées spécifiquement sur le domaine de l'urbanisme mais valorisent aussi les initiatives sectorielles liées à chaque stress identifié, en plus de celles liées au développement ou à l'aménagement du territoire.

En résumé, les A4R s'appuient sur des données probantes pour modifier et améliorer les initiatives existantes, mais aussi proposent de nouvelles initiatives à partir d'une approche résiliente et durable. La valeur ajoutée des A4R comprend le développement d'une vision partagée entre les acteurs, à travers un processus de participation et de consensus, et l'alignement sur les cadres de l'Agenda 2030.

Ce document est divisé en trois chapitres qui décrivent les étapes de développement des A4R:

- **Scénario actuel :** Identification et élaboration du profil de la ville.
- **Scénario de tendance :** Impact potentiel des plans, politiques et initiatives actuels.
- **Scénario durable et résilient :** Recommandations d'Actions pour la Résilience.

Construire le scénario actuel : Identification et élaboration du profil de la ville

Le scénario actuel est caractérisé par des données dérivées d'indicateurs multidisciplinaires quantitatifs et qualitatifs (SMART : spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et inscrit dans le temps), des visites sur le terrain et des connaissances locales. En parallèle, une analyse est menée sur le fonctionnement du système de gouvernance actuel dans la ville.

Dans ce scénario, les indicateurs révélant les faiblesses internes et les vulnérabilités du système urbain spécifique au contexte sont regroupés par thèmes et combinés de manière multidisciplinaire. Ils permettent de définir un ensemble de stress et de facteurs de stress. Le comportement conditionné de la ville par les challenges, les impacts des chocs les plus récurrents et les mesures de prévention et de relèvement sont également pris en compte et analysés.

La compilation de ces données constitue un instantané de la situation de la ville en matière de résilience. Cependant, la vulnérabilité du système urbain aux chocs empêche la réalisation d'un scénario futur résilient et les faiblesses internes du système urbain empêchent la réalisation d'un scénario futur durable.

Création du scénario de tendance : Impact potentiel des plans, politiques et initiatives en cours

Le scénario de tendance est construit sur le scenario actuel. Il considère les caractéristiques nécessaires pour que la ville renforce sa résilience et évalue la dynamique de performance du système urbain. Il émerge lors de l'analyse des relations entre chocs, stress et challenges, des capacités existantes, des politiques, plans et initiatives en cours (qu'ils aient été approuvées ou non), ainsi que de l'examen des tendances actuelles de l'évolution du système urbain. La valeur de cette analyse réside dans sa capacité à proposer des corrections potentielles à certaines tendances négatives ou à inclure des problèmes précédemment ignorés par les exercices de prévision. Le scénario de tendance est le déclencheur de la formulation de recommandations d'actions de résilience.

De même, le scénario résilient et durable est issu de l'application des actions de résilience au scénario de tendance et présente donc un processus de transformation réaliste du système urbain.

Formulation des actions pour la résilience (A4R)

Les Actions pour la Résilience sont organisées en fonction du/des stress qu'elles cherchent à gérer, de leur capacité à être mises en œuvre et de la portée territoriale à laquelle elles s'appliquent. Bien que les deux premières catégorisations offrent une multitude d'actions réalistes pour parvenir à un système urbain résilient, en identifiant la troisième, la portée territoriale, elles peuvent modifier le système urbain de manière à intégrer la durabilité à long terme dans la ville.

Cadre conceptuel

Le concept de résilience urbaine et de la durabilité est complexe et multidimensionnel. L'approche adoptée pour évaluer la résilience d'un espace urbain s'appuie sur les relations systémiques existantes entre les différents secteurs urbains, les parties prenantes et les différentes perspectives permettant de comprendre les problèmes urbains.

Les principaux concepts liés à la réalisation de villes résilientes et durables sont : le système économique sous-jacent, la pauvreté, la ségrégation sociale, les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement, le manque de couverture et d'accès aux services de base et la gestion du métabolisme urbain. En même temps, à partir de ces concepts, des stress connexes y sont dérivées. Par exemple, la ségrégation sociale se produit essentiellement en raison de plusieurs facteurs : manque de réseaux sociaux à la fois au niveau du quartier et à l'échelle urbaine, manque de coopération interinstitutionnelle et entre les citoyens et les administrations, un cadre juridique ou réglementaire inadéquat, l'insécurité réelle ou perçue, la prolifération des établissements précaires, des déséquilibres territoriaux et des zones périphériques abandonnées.

Les stress sont également caractérisés par la combinaison de différents thèmes ; celle-ci définit les particularités de chaque ville spécifique. Le caractère unique de chaque ville est établi par une composition d'éléments transversauxet de stress interconnectés, une dynamique à prendre en compte lors de la mise en œuvre de différentes initiatives.

Processus vers la construction d'un scénario résilient et durable

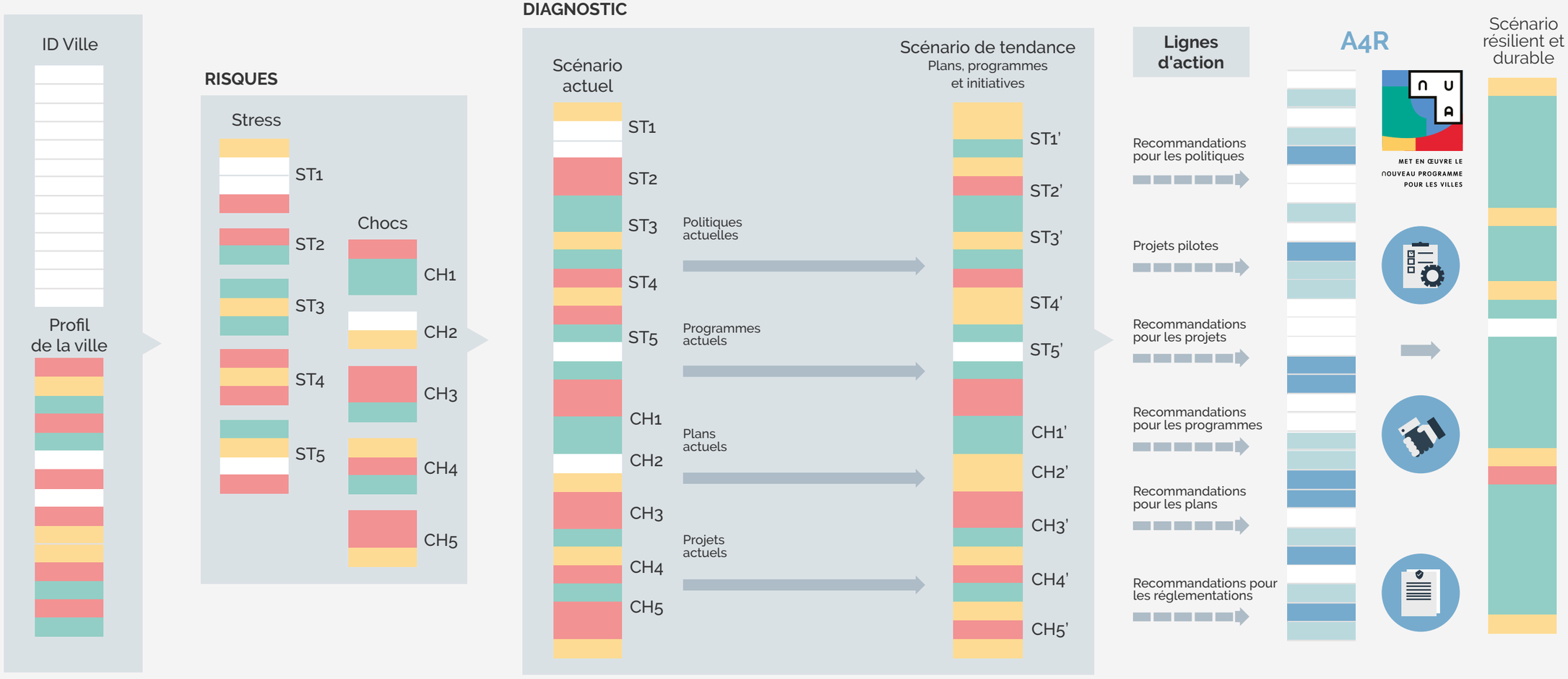

Figure : CRPP - Processus vers la construction d'un scénario résilient et durable. Source: CRPP (2018).

CRPP : Processus de mise en œuvre à Dakar

L'intérêt de la Ville de Dakar à mettre en œuvre la méthodologie du Programme de Renforcement de la Résilience Urbaine (en anglais City Resilience Profiling Programme ou CRPP) et, donc, à améliorer la résilience urbaine dans la ville, a débuté en mai 2018. Cet intérêt a été reconfirmé lors de la Semaine de la Résilience de Barcelone en novembre 2018 avec la participation d'un représentant de la Ville de Dakar. En janvier 2019, la première mission technique à Dakar permis de présenter le cadre d'action et la méthodologie du CRPP aux autorités dirigeantes ainsi qu'aux techniciens de la Ville et à certaines parties prenantes essentielles pouvant être impliquées pour la mise en place du projet. C'est en février 2019 que l'engagement de la Ville devient officiel avec la signature de la Lettre d'Entente. Cependant, il faut attendre le mois de juin 2019, pour l'approbation officielle de cette Lettre entre ONU-Habitat et la Ville de Dakar. Entre juillet et décembre 2019, deux ateliers ont été organisées à Dakar, pour approfondir le diagnostic, définir les domaines prioritaires et assurer la co-création des actions. Enfin, en février 2020, des représentants de la Ville de Dakar ont eu l'opportunité de présenter la première ébauche du Rapport de Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité lors du dixième Forum Urbain Mondial (FUM10) organisé par ONU-Habitat à Abu Dhabi.

Pour mettre en place le programme à Dakar, un Point Focal basé dans la ville, a été recruté. Celui-ci a pu accéder à un programme de formation sur la résilience urbaine et sur l'Outil de Renforcement de la Résilience Urbaine (en anglais City Resilience Profiling Tool ou CRPT), avec un accent particulier mis sur la collecte et l'analyse des données. Il a été convenu que la collecte des données serait prise en charge par le Point Focal, en coordination directe avec l'équipe technique du CRPP et, par la suite, avec les différents Services de la Ville. Cette façon de travailler a permis une coordination constante et un processus fluide d'échange d'informations. Cela a aussi permis la participation du Point Focal à différents événements et activités de l'administration locale en rapport avec la résilience et la durabilité.

Le CRPP a été mis en œuvre à Dakar selon une méthodologie spécifique envisagée pour le programme, qui s'adapte aux conditions de la ville, et qui apprend également des leçons tirées de chacune des étapes et processus mis en œuvre précédemment. Un aspect important à souligner a été la volonté de participer et de coopérer de manière active des différents secteurs organisationnels de la Ville à travers des réunions techniques et l'échange d'informations, de sorte qu'en collaboration avec l'équipe du CRPP, des résultats ont été obtenus.

Le résultat de ce processus, en conformité avec la convention signée et les accords interinstitutionnels, a été concrétisé par la mise à disposition aux autorités de la Ville, en avril 2020, du Profil de Résilience de la Ville et des Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité (RAR-D).

La procédure de restitution entre le CRPP et la Ville de Dakar inclut :

1. Les bases de données du CRPT sous forme de fichiers numériques, qui inclut les principales informations collectées et traitées, les principaux documents du cadre juridique analysés, et les bases de données spatiales (SIG) traitées.
2. La plateforme visuelle de la ville, avec accès au site internet contenant le profil de résilience de Dakar : analyse, diagnostic et grandes lignes d'action pour la résilience.
3. Le rapport final des Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité (RAR-D) à Dakar, avec les annexes et appendices correspondants.

À travers les Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité (RAR-D), nous sommes convaincus d'avoir contribué à soutenir le développement d'un Agenda pour la Ville de Dakar basé sur les concepts de la résilience urbaine qui, de par sa nature transversale et intégrale, permet un développement durable résilient.

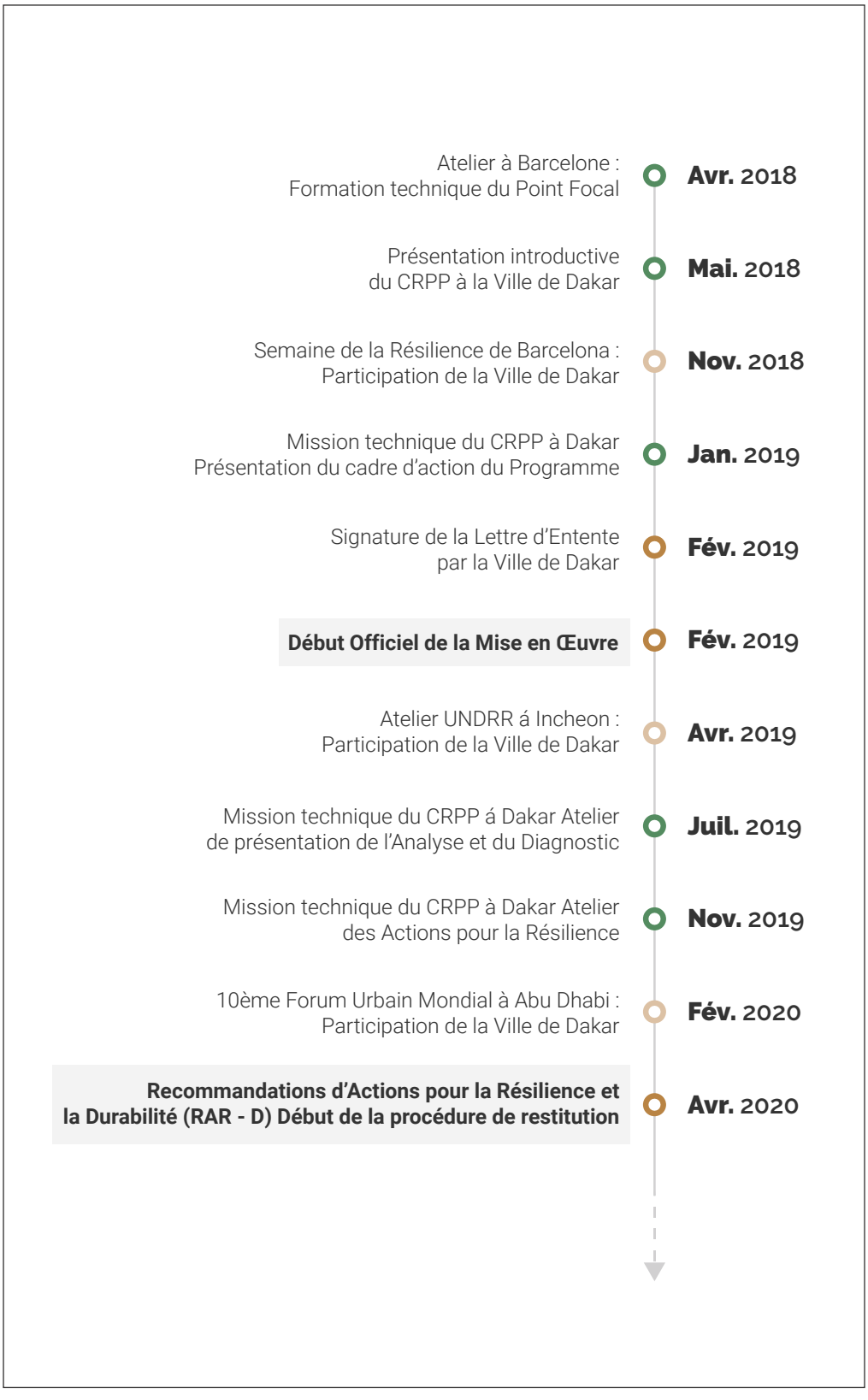

Figure : CRPP – Processus de mise en œuvre à Dakar. Source : CRPP (2020).

Sommaire Exécutif

Sommaire Exécutif

I. Logique du scénario actuel : données collectées et analyse

La performance du système urbain de Dakar se réfère au profil statistique développé sur la base de la compilation et de l'analyse des données collectées sur une période d'environ treize mois. Alors que le contexte de Dakar présentait un défi certain en matière de collecte de données, le niveau d'achèvement qui en a résulté, et illustré ci-dessous, est considéré comme robuste et, surtout, suffisant pour effectuer des analyses plus granulaires par secteur, domaine thématique, stress ou autres.

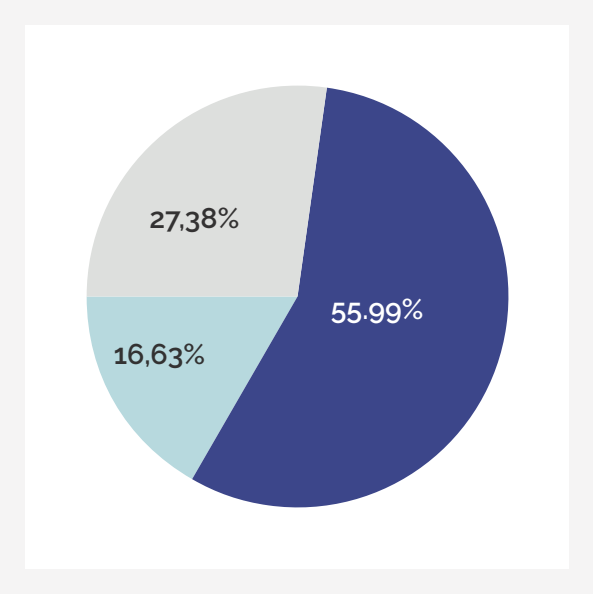

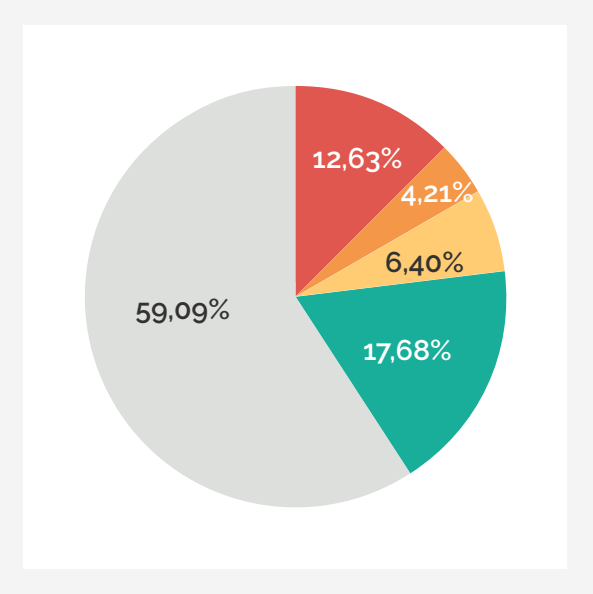

Figure : Visualisation de l'évaluation globale finale de la collecte de données et des résultats concernant la résilience.
Source : CRPP (2019).

Selon l'analyse initiale, plus de 70% des indicateurs applicables au contexte de Dakar ont été collectés et un peu moins de 3,5% ont été considérés comme non applicables. Ces pourcentages sont cohérents vis-à-vis du contexte, sachant que c'est la première fois qu'un tel processus de collecte de données est effectué à cette échelle. Toutefois, il est important de rappeler la nécessité pour les autorités locales de collecter des données pour leurs différents secteurs de manière systématique, et à les mettre à jour régulièrement, car des informations et données disponibles et à jour aident à la prise de décision et à la hiérarchisation des actions.

La méthodologie élaborée dans le cadre de cette analyse présente visuellement les résultats, en utilisant des couleurs pour refléter la performance mesurable pour les indicateurs d'appui : « rouge » représente les indicateurs les plus critiques, « orange » et « jaune » indiquent des situations intermédiaires et « vert » suggère une situation satisfaisante. En ce qui concerne l'évaluation de la résilience, un peu moins de 25% des résultats indiquent que la ville fonctionne bien ou raisonnablement bien. Cependant, comme presque 60% de l'ensemble des informations ont été analysés de manière qualitative et que 27% des informations n'étaient pas disponibles au moment de cette analyse, les performances réelles de la ville sont potentiellement meilleures, ou plus mauvaises, que les preuves disponibles ne le suggèrent.

L'unité principale de collecte de données pour le CRPT est appelée indicateur d'appui et consiste en une question ou un groupe de questions nécessitant une réponse quantitative et / ou qualitative. La majorité des données générées par les indicateurs d'appui sont comparables ou mesurables quantitativement à une série d'étalons développés pour chaque indicateur. Dans l'analyse, les indicateurs sont classés en plusieurs éléments ou groupes thématiques, abordant des informations sectorielles : environnement bâti, chaîne d'approvisionnement et logistique, infrastructures de base, mobilité, services publics municipaux, inclusion et protection sociale, économie et écologie. L'évaluation finale de la collecte des données ont montré des taux plus élevés pour la chaîne d'approvisionnement et logistique, les infrastructures de base, la mobilité, et l'inclusion et protection sociale.

1. Analyse des éléments urbains

L'analyse a permis de faire ressortir les principales constatations pour chacun des éléments urbains :

Environnement Bâti

- Problèmes de gestion foncière marqués par un déficit de logements à coût abordable, des occupations et constructions irrégulières ou inadéquates ;
- Exposition aux risques multiples (industriels, érosions, inondations). 90% des logements se situeraient en zones dangereuses.

Chaîne d'approvisionnement et logistique

- Inexistence de ressources hydriques suffisantes dans la région de Dakar, en termes de qualité et quantité. Les besoins en énergie ne sont pas encore tout à fait comblés ;
- Spéculation foncière réduisant considérablement l'activité agricole à l'intérieur de la ville et dans toute la région.

Infrastructures de base

- Réseaux électrique, d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées et d'assainissement vieillissants et non fiables ;
- Déficit de collecte des déchets solides et traitement inapproprié mis en décharge directement, induisant d'importants problèmes environnementaux ;
- Pollution de l'environnement importante (air, sol, eau), pertes de biodiversité et détérioration des écosystèmes par des rejets contaminants.

Mobilité

- 70% des déplacements se font à pied mais réseau piétonnier inexistant et trottoirs inadaptés (occupation informelle, parkings, vétusté, etc.) ;
- Inadéquation de l'offre de transport en commun ;
- Niveau élevé de congestion urbaine lié à divers facteurs.

Services Publics Municipaux

- La spéculation foncière réduit encore la possibilité de trouver de nouveaux cimetières ;
- Manque d'accessibilité aux services des taxes municipales ;
- Activités culturelles régulières et inclusives. Potentiel des activités patrimoniales et touristiques non exploités.

Inclusion et Protection Sociale

- Les Conseils de quartier sont des instances de concertation existantes à l'échelle de ville ;
- Le salariat est le critère fondamental d'accès aux prestations du système de protection sociale ;
- Assez grande accessibilité des populations dakaroises aux soins hospitaliers, mais existence de barrières d'ordre financier ;
- Existence d'initiatives mises en place par la Ville de Dakar pour plus de protection et d'inclusion sociale

Économie

- Niveau élevé de chômage et d'emploi informel dans des conditions précaires ;
- Manque d'accès de la population aux services financiers ;
- Processus de préparation du budget de la Ville de Dakar efficace et participatif.

Écologie

- Dégradation continue du couvert végétal et du capital naturel, perte de la biodiversité, fragilisation des écosystèmes et pollution environnementale élevée de l'air, du sol et des eaux en constante augmentation.

2. Analyse de la gouvernance et des parties prenantes

L'analyse de la gouvernance et des parties prenantes établit le portrait complet du gouvernement local, depuis les processus de prise de décision, de mise en œuvre et de planification, jusqu'à une cartographie des parties prenantes qui tente de saisir les interactions factuelles entre les acteurs concernés. Cette analyse nous permet de faire les principales constatations suivantes :

- L'analyse par élément démontre que l'Acte III de la décentralisation a renforcé la dépendance du gouvernement local au gouvernement national et aux communes ;
- La capacité de la Ville de Dakar à mobiliser des ressources indépendamment du cadre de financement actuel est minime par rapport au déficit d'infrastructures montré dans les indicateurs analysés à partir des éléments urbains ;
- Le gouvernement local a le défi d'étendre et d'améliorer les processus de coordination à la fois verticalement (gouvernement central) et horizontalement (organisations territoriales, municipalités métropolitaines, société civile, etc.) en se fondant sur son statut de « département » pour permettre des interventions articulées et concertées ;
- Il existe une forte influence et une participation de plus en plus importante des principales institutions de coopération qui développent divers programmes ayant un impact sur le développement urbain ;
- En ce qui concerne les acteurs de la société civile, il y a une participation diversifiée et large, mais qui n'est pas nécessairement articulée avec les initiatives publiques ;
- Dans plusieurs domaines, les efforts de coordination de la Ville devraient être mieux articulées avec le gouvernement national, mais aussi la Ville doit aussi miser sur la coordination horizontale par le biais de l'intercommunalité ;
- Tous les processus de mise en relation de la municipalité avec des acteurs essentiels et complémentaires ne sont pas formalisés et / ou institutionnalisés.

3. Analyse des chocs

Il existe également des causes exogènes ou externes qui affectent clairement la ville. Ils sont appelés chocs, définis comme des événements incertains, brusques ou prolongés, susceptibles d'avoir une incidence sur la fonction ou l'objectif du système urbain.

Dakar est exposée à de multiples chocs, aussi bien naturels que technologiques ou biologiques, qui peuvent avoir un impact important sur la ville. Compte tenu de l'éventail des chocs auxquels la ville est exposée, un processus de priorisation a été mené afin de concentrer les efforts d'analyse sur les chocs les plus graves. Pour ce faire, les critères suivants ont été pris en compte :

a. L'évaluation de l'impact généré par chaque choc sur la population, les biens et les processus
b. Fréquence des événements et leurs impacts sur différents quartiers de la ville et sa population.
c. Analyse de la façon dont les différents chocs agissent sur les différents éléments et composantes du système urbain, compte tenu des interdépendances entre ces éléments constitutifs du système urbain.
d. Projections des tendances du changement climatique à Dakar et comment ces tendances peuvent aggraver les impacts des chocs identifiés.

Sur la base des analyses précédentes, quatre types de chocs peuvent être priorisés à Dakar :

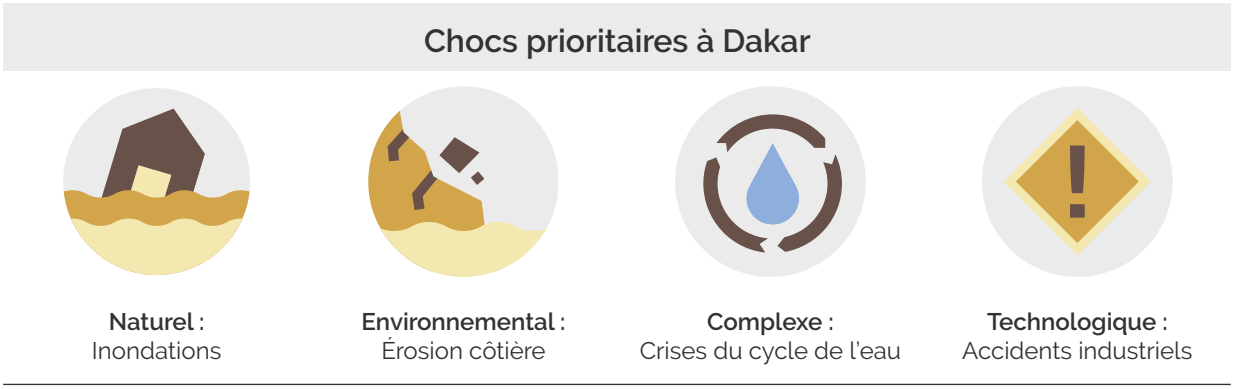

Figure : Chocs prioritaires à Dakar. Source : CRPT (2020).

Les constatations les plus importantes de cette partie de l'analyse sont :

- La ville de Dakar est exposée au risque de chocs multiples, et nécessitent donc des actions prioritaires visant à atténuer les conséquences de tels événements ;
- La coordination intersectorielle existe de manière limitée autour de mécanismes communs d'évaluation, de planification, de mise en œuvre et de suivi des risques de catastrophes ;
- L'urbanisation non planifiée entraîne des aménagements situés dans des zones à risque, mettant en danger la population, mais mettant également en péril l'écosystème naturel et dégradant la biodiversité ;
- Les capacités financières et techniques limitées au niveau local ne permettent pas de mettre en place des projets d'infrastructures stratégiques permettant de prévenir et d'atténuer les risques de catastrophe ;
- L'étendue du secteur informel rend difficile l'application des codes et règlements de construction ;
- Les changements climatiques posent de nouveaux défis et aggravent la vulnérabilité de Dakar aux risques d'inondations, de cyclones et de vagues de chaleur ;
- Les conséquences des chocs renforcent davantage le niveau de vulnérabilité des habitants les plus pauvres.

4. Analyse des tendances climatiques

Cette approche ciblée a permis une analyse plus approfondie de la façon dont certains chocs peuvent exacerber les vulnérabilités systémiques existantes (c'est-à-dire les stress) à la fois dans les conditions actuelles que dans celles futures, compte tenu des impacts générés par le changement climatique et d'autres dynamiques contextuelles. Les principales constatations du rapport Lobelia sont présentées ci-dessous :

- La ville de Dakar sera de plus en plus vulnérable à l'élévation du niveau de la mer et à l'érosion côtière selon les tendances examinées ;

- L'augmentation prévue de la fréquence de fortes précipitations risque d'accroître l'exposition aux inondations des habitants vivant dans les quartiers vulnérables de la ville de Dakar ;
- La hausse des températures devrait intensifier les effets de la sécheresse dans la région de Dakar ;
- L'augmentation de la température prévue dans la ville de Dakar est susceptible d'exacerber les risques pour la santé associés au stress thermique et aux îlots de chaleur, et aux maladies à transmission hydrique et vectorielle.

5. Analyse des stress présents à Dakar

L'identification des stress[1] est un processus multidimensionnel qui incorpore les constatations issues des performances urbaines de Dakar, de ses chocs et challenges identifiés, et de l'analyse du gouvernement local et des principaux acteurs opérant dans la ville. L'analyse préliminaire des données dérivées des indicateurs de résilience a identifié cinq stress principaux :

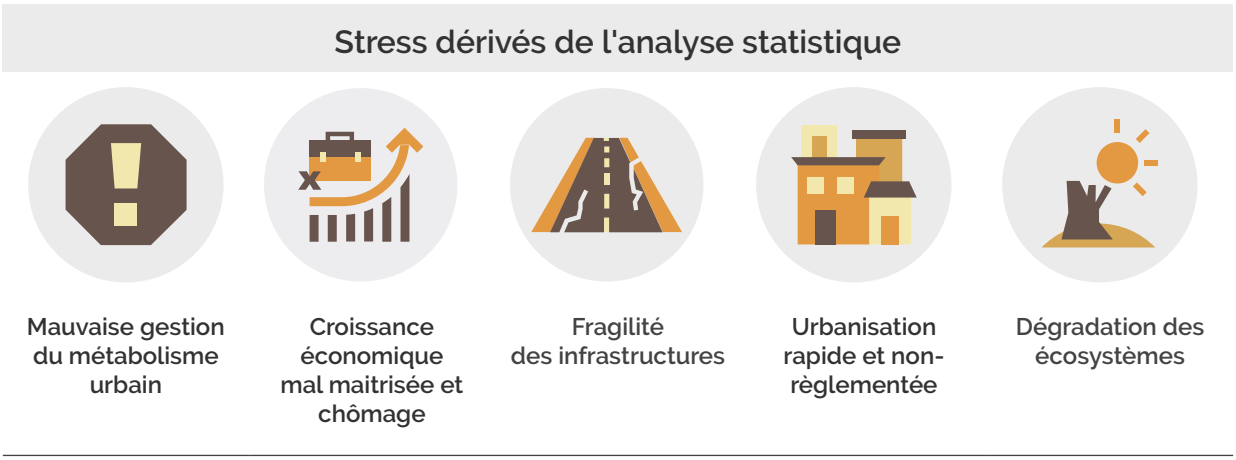

Figure : Stress présents à Dakar. Source : CRPT (2020).

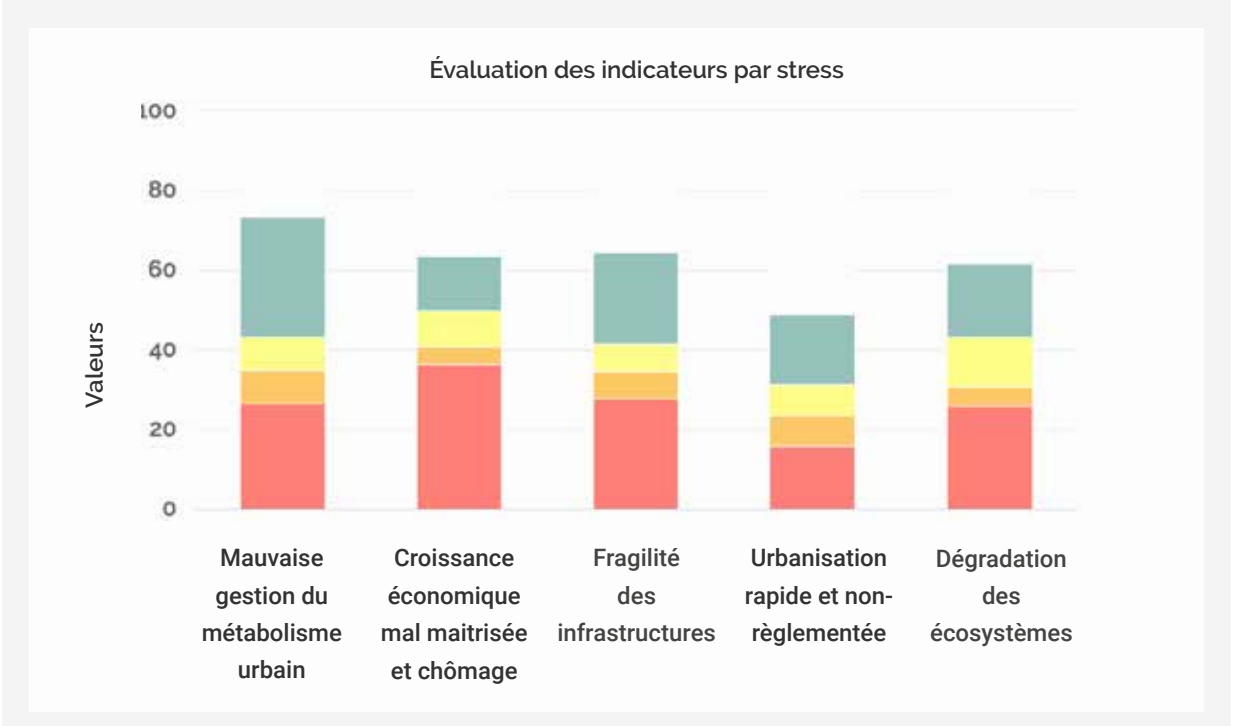

Figure : Visualisation de l'évaluation finale des indicateurs par stress. Source : CRPP (2020).

[1] Pressions dynamiques chroniques et continues émanant du système urbain avec un potentiel d'impacts cumulatifs sur l'aptitude et la capacité du système à atteindre ses objectifs

Parallèlement, lors d'ateliers, d'entretiens avec des acteurs clés et de visites sur le terrain, des activités complémentaires de recueil des savoirs locaux ont permis d'ajouter ou de confirmer quatre stress qui font obstacle ou entravent le bon développement de la ville. Ces nouveaux stress ont été soumis à un filtre d'analyse statistique pour confirmer leurs objectivités sur une base scientifique, ou s'ils reflètent simplement des préjugés présents dans le discours local ; tandis que ceux également identifié par l'outil ont été corroboré.

Figure : Stress obtenus grâce aux savoirs locaux. Source : CRPP (2020).

6. Analyse des challenges

Les challenges sont définis ici comme des changements contextuels à long terme et des pressions provenant de l'extérieur du système urbain qui sapent également la capacité de la ville en matière de durabilité et de résilience. Plusieurs challenges ont été recensés sur la base de l'analyse statistique et des connaissances contextuelles sur Dakar. D'autres, préalablement identifiés comme des stress, ont été reclassés, après affinement de l'analyse, comme des challenges. Nous en avons repéré quatre principaux :

Figure : Challenges recensés lors de l'analyse. Source : CRPP (2020).

Image : Dakar, Sénégal. Source: CRPP (2019).

7. Intégration des chocs, stress et challenges dans l'analyse

Bien que les challenges représentent des forces ou conditions largement indépendantes des possibilités d'action du gouvernement local, leur prise en compte est nécessaire pour la compréhension des initiatives politiques actuelles et futures, la hiérarchisation des chocs, l'identification des stress prioritaires et, finalement, la conception de Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité (RAR-D).

Ainsi, de manière complémentaire, les relations entre chocs, stress et challenges ont été incluses dans la logique d'analyse du scénario actuel – en prenant également en considération les capacités et les vulnérabilités –, et les compétences de la Ville de Dakar et des principales parties prenantes ont été examinées pour intégrer leurs différents rôles. Enfin d'autres tendances et facteurs contextuels, qui n'auraient peut-être pas été adéquatement saisies par l'analyse des données quantitatives, ont été pris en compte dans le scenario.

Cette analyse a permis de réaliser un diagramme relationnel intégrant les stress, chocs et challenges rencontrés par la ville de Dakar :

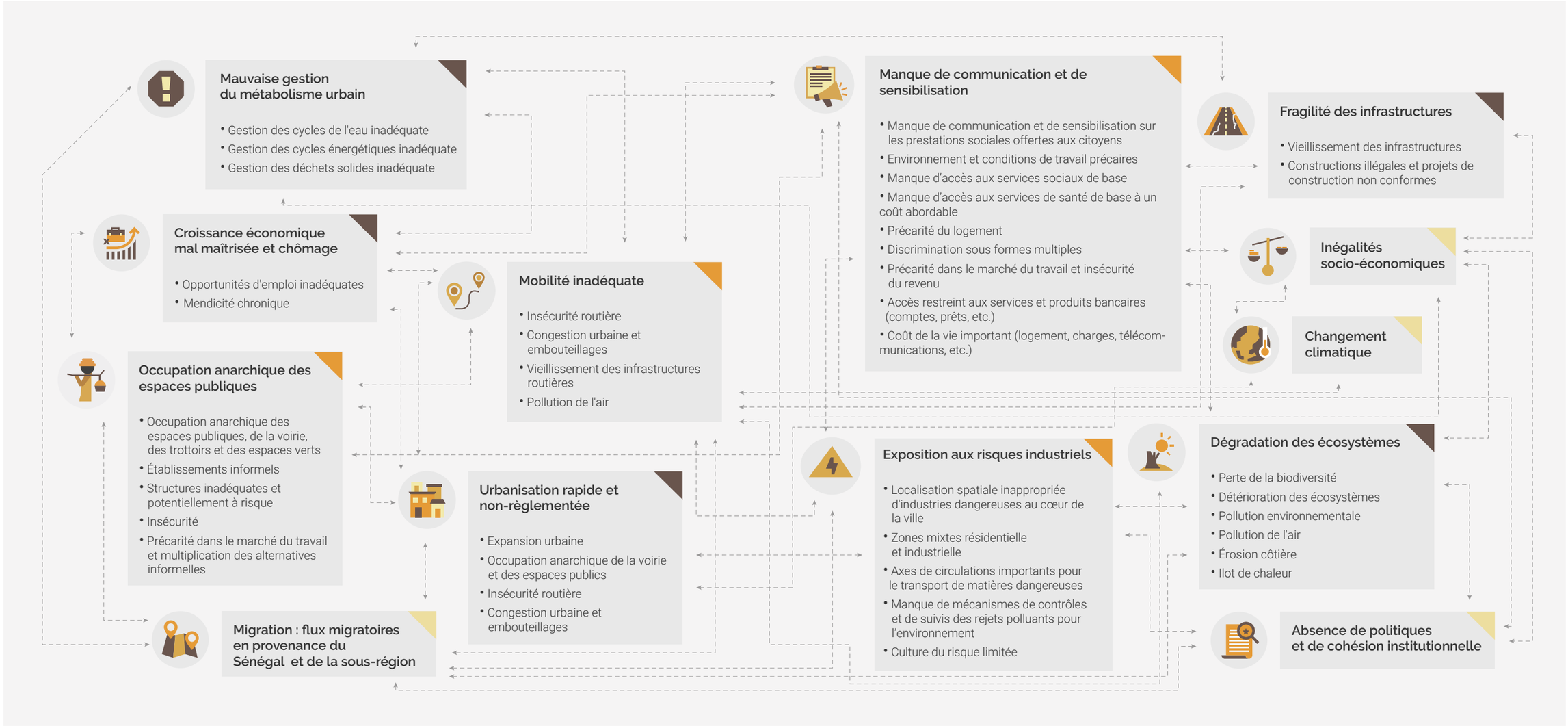

Figure : Diagramme relationnel associant les chocs, stress et challenges de Dakar. Source : CRPP (2019).

Sommaire Exécutif

8. Formulation des sujets prioritaires

Une fois cette analyse complétée, il est possible d'identifier des sujets prioritaires. À Dakar, le principal résultat de l'atelier de novembre 2019 a été la validation des quatre sujets prioritaires, qui associent les quatre chocs, neuf stress et quatre challenges, tout en prenant en considération les facteurs de stress et les aspects contextuels politique, social et économique pour la mise en place potentielle des recommandations d'actions suggérées. Les quatre sujets prioritaires, présentées ci-dessous, servent de base à partir de laquelle les actions recommandées pour la résilience sont développées :

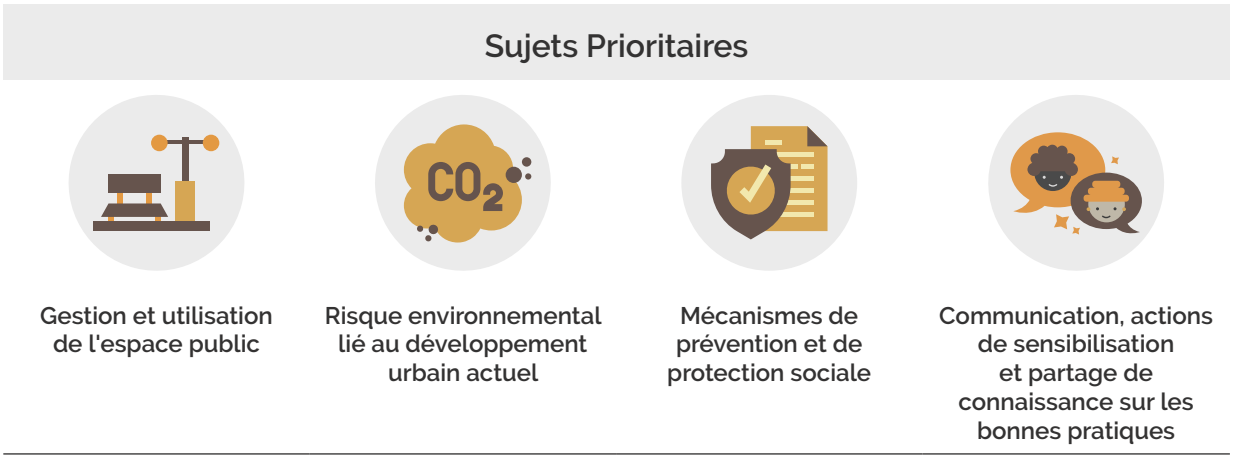

Figure : Formulation des sujets prioritaires. Source: CRPT (2020).

II. Logique du scénario de tendance : cadre juridique et réglementaire

Le scénario de tendance émerge lors de l'analyse des relations entre chocs, stress et challenges, des capacités existantes, des politiques, plans et initiatives en cours ainsi que de l'examen du scénario actuel de l'évolution du système urbain dakarois. Ce scénario, qui se veut dynamique, part du scénario actuel et évalue dans quelle mesure les situations de stress seraient affectées - améliorées, aggravées ou resteraient les mêmes - en prenant en considération les capacités existantes au niveau local et l'exécution des politiques, programmes, initiatives et/ou projets, à tous les niveaux administratifs. Ces tendances globales et spécifiques peuvent être positives ou négatives, et doivent être analysées, car elles "indiquent" les perspectives vers lesquelles de dirigent la ville.

La méthodologie du CRPP procède à un examen approfondi des documents importants - politiques, stratégies, lois et règlements, etc. relatifs à chacun des éléments urbains analysés durant la phase de collecte de données. Après cette évaluation, il apparaît de façon nette que la situation actuelle de la ville de Dakar n'est certainement pas due à l'absence de documents de planification, de politiques ou de stratégies. Le Sénégal dispose d'une législation très avancée dans les différents domaines indiqués et Dakar est une ville où de nombreuses études, recherches, plans et stratégies ont été réalisés.

Pour obtenir un Dakar plus résilient et durable, au regard de la logique de la méthodologie du CRPP, nous devons regarder la ville sous l'angle de la résilience et faire un exercice prospectif prenant en considération les caractéristiques nécessaires pour que la ville renforce sa résilience. Celles-ci sont illustrées par le schéma suivant :

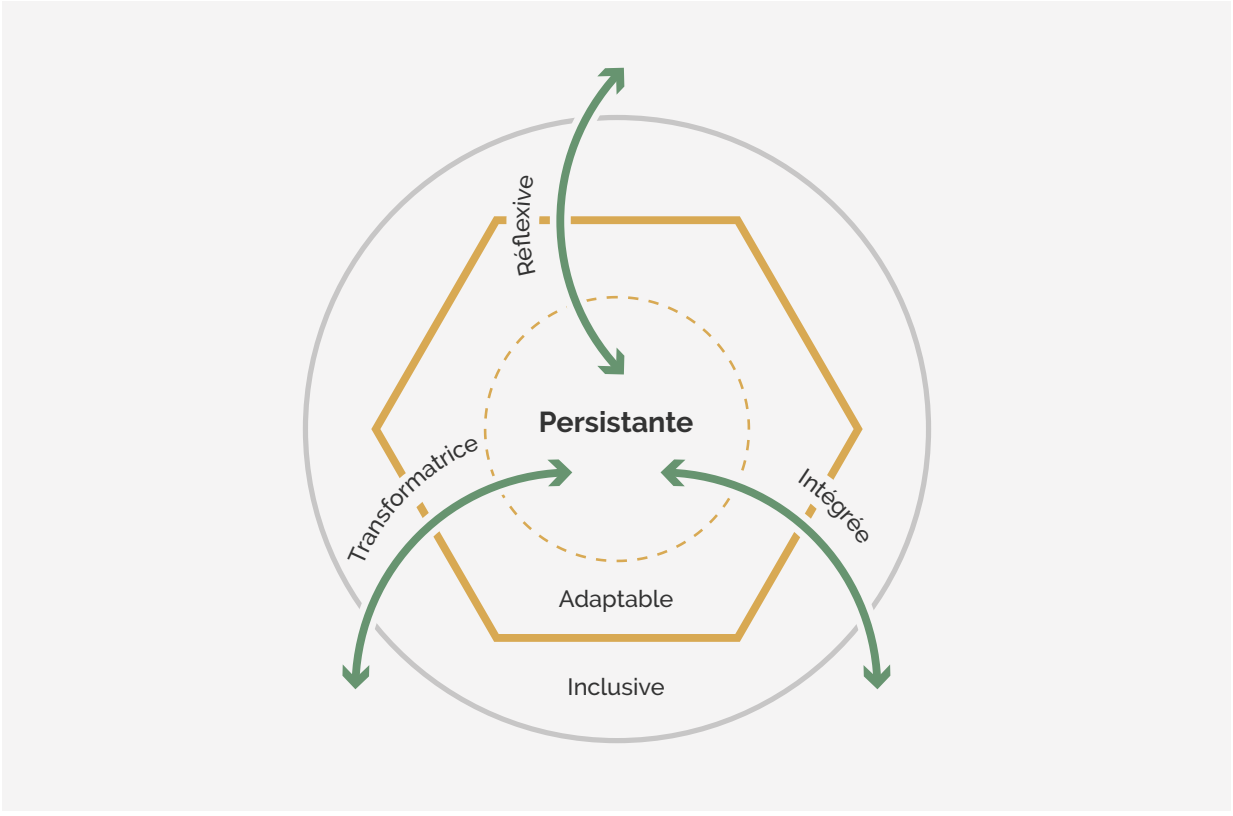

Quoi	Persistante Adaptable Inclusive
Comment	Intégrée Réflexive Transformatrice

Figure : Caractéristiques d'une ville résiliente. Source : CRPP (2017).

Ces caractéristiques peuvent être liées aux quatre sujets prioritaires déjà identifiés dans la ville à travers l'analyse et le diagramme relationnel défini dans le Scénario Actuel (Gestion et utilisation de l'espace public; Risque environnemental lié au développement urbain actuel; Mécanismes de prévention et protection sociale; Communication, actions de sensibilisation et partage de connaissance sur les bonnes pratiques) afin de voir quelles pourraient être les prochaines étapes pour soutenir la ville de Dakar dans le renforcement de certaines de ces caractéristiques.

Sur la base de l'analyse des caractéristiques au niveau de la Ville et d'une compréhension de l'importance de la durabilité de toute intervention, des Actions pour la Résilience (A4R) sont proposées dans le scénario résilient et durable. Il s'agit d'actions qui impliquent la responsabilité partagée de divers acteurs clés et n'ont pas pour ambition d'améliorer la résilience de la ville du jour au lendemain, mais qui peuvent permettre de construire la résilience de façon structurante et durable.

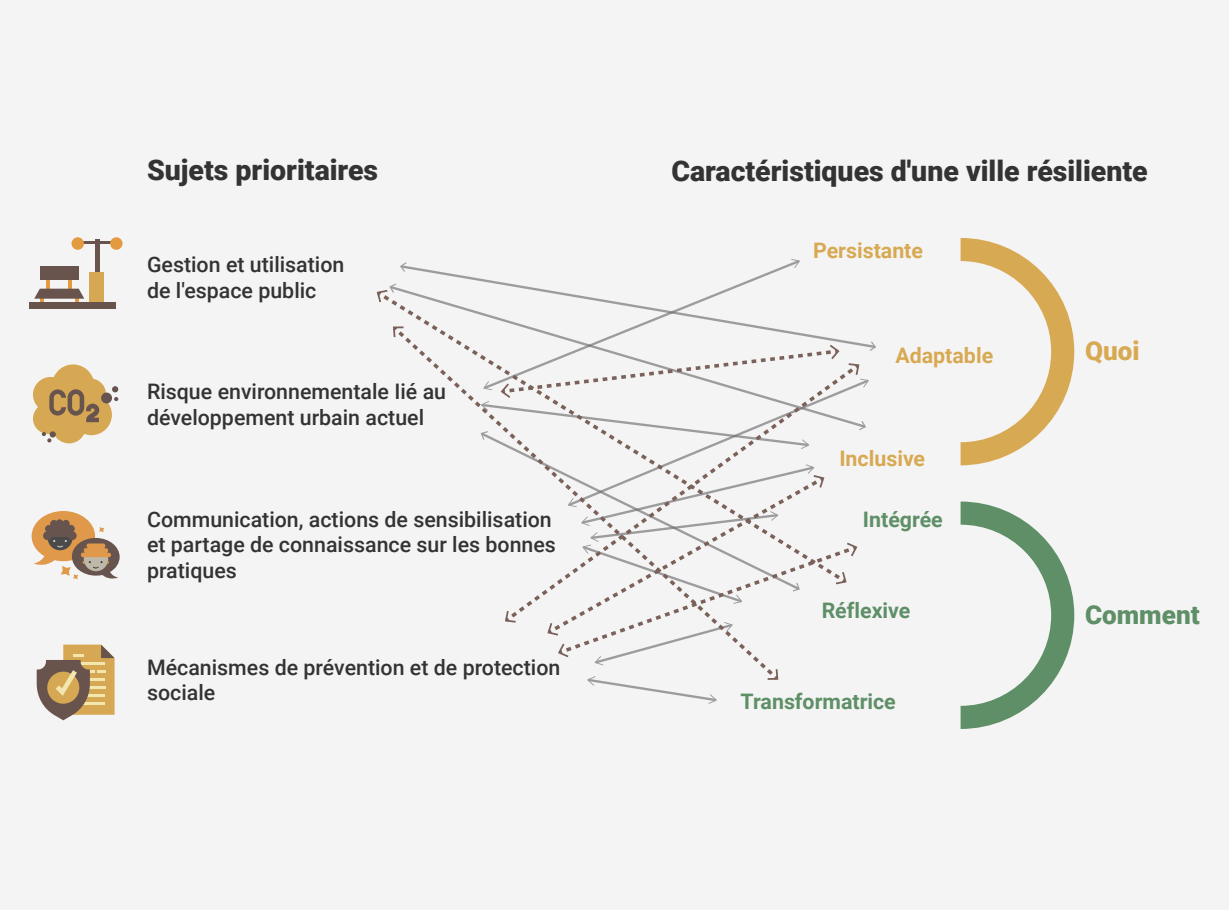

Figure : Lien entre les sujets prioritaires et les objectifs de résilience d'une ville. Source : CRPP (2020).

Le rapport a aussi tenté d'estimer les « coûts de l'inaction ». Cet exercice permet aux décideurs politiques de mieux comprendre la nature et la portée des enjeux urbains, et les aide par conséquent à décider quand (et comment) intervenir.

Dans le cas de la ville de Dakar, les données locales disponibles ne permettent pas de faire une estimation précise des coûts de l'inaction. Toutefois, on peut relever la forte volonté des acteurs locaux d'impulser un changement et une orientation vers des initiatives qui favorisent la résilience et la durabilité. Si la ville ne réussit pas à capitaliser sur ce mouvement positif, le coût de cette inaction sera très préjudiciable à la qualité de vie des habitants de Dakar et de la ville elle-même. L'inaction aura ainsi un impact négatif sur l'économie, l'environnement, l'écologie et la gouvernance urbaine tout en sapant les efforts déjà entrepris pour rendre la ville plus résiliente.

III. Logique du scénario résilient et durable : actions pour la résilience

Les processus qualitatifs décrits plus haut ont permis d'établir la nécessité de trois types d'actions : actions de gouvernance, actions stratégiques et actions intégratives.

1. Actions de gouvernance

Les actions relatives à la gouvernance constituent l'impulsion nécessaire pour que les actions stratégiques puissent se matérialiser, puisqu'elles intègrent, en plus de l'analyse des données, une lecture qualitative du cadre d'action et des défis rencontrés par la Ville de Dakar par rapport aux ressources existantes, au cadre juridique et d'exercice des compétences des acteurs identifiés tout au long du processus. Les principales actions de gouvernance font référence à la nécessité d'une plus grande coordination entre les parties, d'une meilleure maîtrise du cadre juridique et des compétences, d'une meilleure gestion de l'information, y compris la connaissance des meilleures pratiques qui pourraient être reproduites à l'échelle de la ville, et d'une amélioration de la communication générale accompagnée par la mise en place d'actions de sensibilisation aux bonnes pratiques pour l'ensemble de la population et les acteurs locaux.

Comme cela a déjà été mentionné dans la contextualisation des stress, certaines forces ou conditions présentes dans la ville doivent être considérées comme des challenges. Correctement orientées ou encadrées, ces conditions peuvent servir de domaines d'opportunité pour renforcer la résilience de la ville. Dans le cas de la ville de Dakar, ces domaines d'opportunité sont :

- Coordination entre les parties prenantes et redevabilité des acteurs ;
- Mise en œuvre du cadre juridique et application de la loi ;
- Gestion de l'information (données générales et SIG) et reproduction et diffusion des meilleures pratiques (par exemple, Dakar en tant que leader de la résilience urbaine pour influencer une éventuelle politique nationale) ;
- Communication générale et actions de sensibilisation pour tous.

Figure : Actions de gouvernance. Source : CRPP (2018).

2. Actions stratégiques

Les propositions liées aux actions stratégiques sont orientées vers des problèmes critiques spécifiques (à la fois spatiaux, physiques, fonctionnels ou organisationnels) trouvés dans l'analyse, à travers lesquels le plus grand impact sur les personnes, les actifs et les processus urbains est recherché, réduisant les stress et minimisant les conséquences des chocs identifiés, tout en tenant compte des principaux aspects qui préoccupent les autorités municipales.

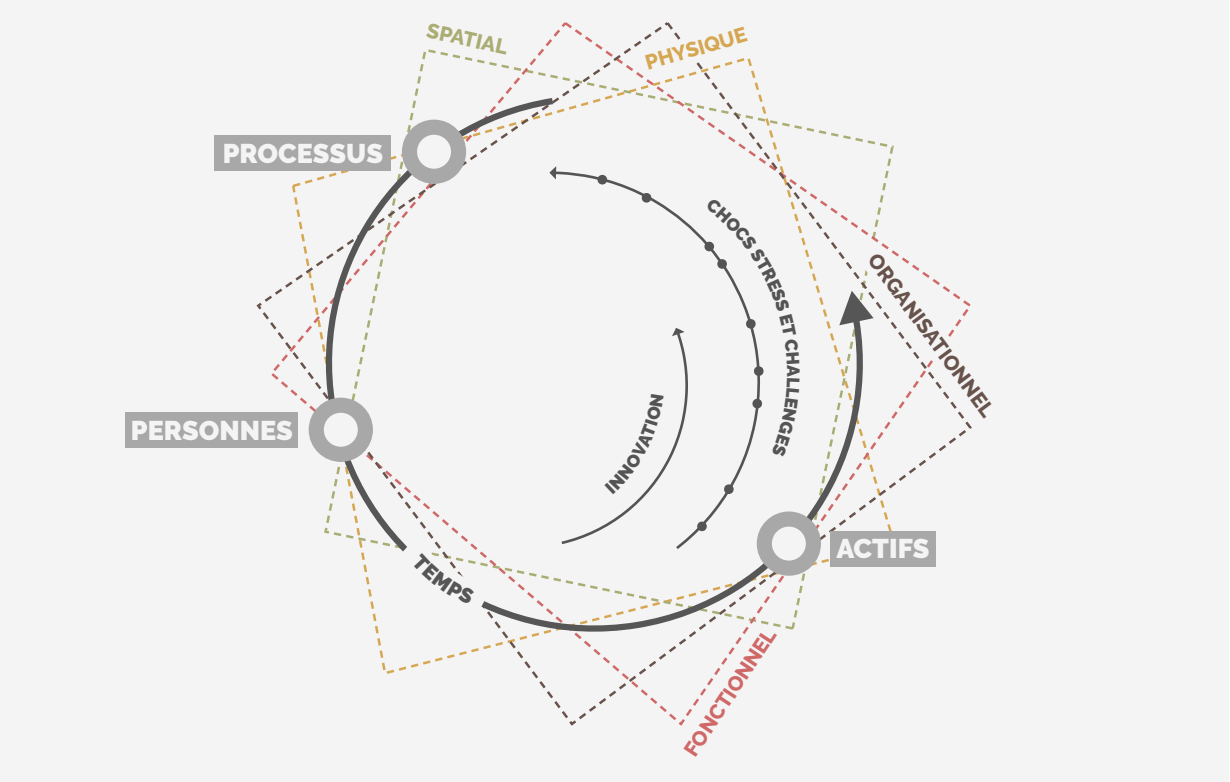

Figure : Dimensions du système d'analyse. Source : CRPP (2018).

Ces problèmes critiques sont basés sur les quatre sujets prioritaires définis dans le scénario actuel, mais n'en découlent pas directement, impliquant alors une stratégie intentionnelle. Les sujets prioritaires permettent ainsi d'encadrer les propositions de recommandations d'actions pour la résilience et la durabilité.

Ces actions stratégiques ont été élaborées à partir d'un point de vue extérieur ; ce qui apporte une certaine objectivité. Leur élaboration est aussi issue d'un processus de concertation avec la Ville de Dakar et celle de Barcelone.
Au sein de ces domaines critiques, deux actions stratégiques, intégrant toutes deux des mesures sociales complémentaires sont identifiées :

- Création d'un réseau d'espaces publics accessibles à pied « Dakar à pied ».
- Agir sur les enjeux du littoral, avec pour point de départ la réconciliation de Dakar et son port, à travers la promotion d'une industrie verte et l'accessibilité des berges, « Dakar et son littoral : focus sur le port ».

Figure : Actions stratégiques. Source : CRPP (2018).

La figure suivante présente une contextualisation cartographique des actions stratégiques in situ dans la ville de Dakar :

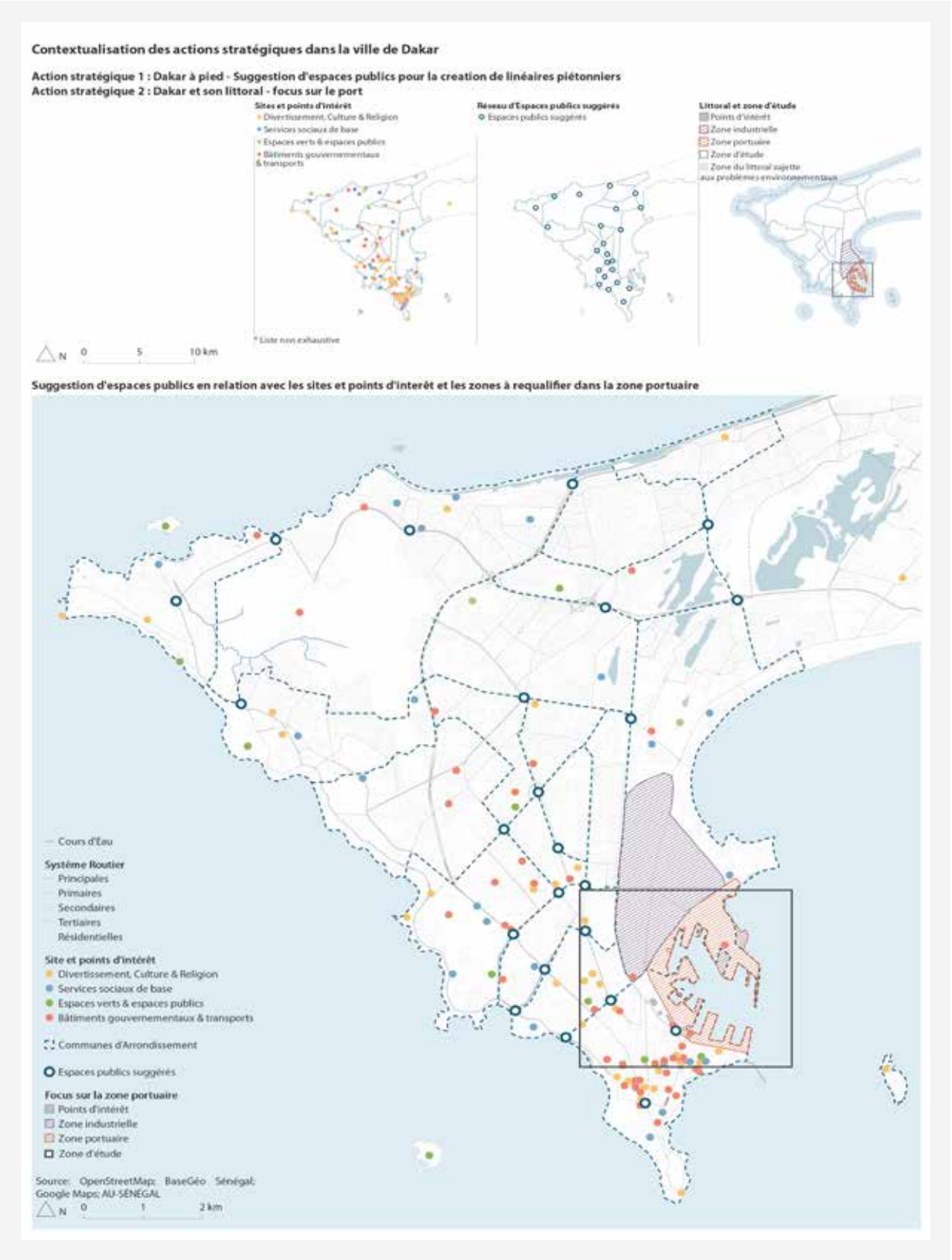

Figure : Contextualisation des actions stratégiques dans la ville de Dakar. Source : CRPP (2020).

A . Création d'un réseau d'espaces publics accessibles à pied « Dakar à pied »

Le projet « Dakar à pied » place le piéton au cœur de et renouvelle la façon de vivre la ville à pied. Il vise à améliorer les déplacements à pied, la qualité des espaces publics, mais aussi l'accessibilité des services publics et des points d'intérêts. La Lettre de politique des déplacements urbains 2015-2020 recommande la « construction d'un réseau intégré de transport collectif efficient, prioritaire sur l'automobile, combinant secteurs moderne et artisanal et favorisant les modes actifs (marche, usage de la bicyclette…) ».[2]

Le projet « Dakar à pied » repense l'espace public au profit du piéton et s'appuie sur les cinq orientations suivantes : urbanité, identité, mobilité active, environnement, inclusion sociale et nouvelles opportunités économiques.

L'objet de cette recommandation d'action n'est pas de construire le projet lui-même, mais de proposer d'une part une ligne directrice ou « Manuel d'instructions et de bonnes pratiques pour construire des rues publiques et des espaces connexes », - en incluant une liste de contrôle avec la définition de critères techniques à accomplir par le réseau - et, d'autre part, la feuille de route du contexte de gouvernance nécessaire pour que ce réseau devienne réel, dans le cadre du scénario décentralisé et des contraintes déjà analysées.

L'équipe du CRPP propose de faciliter ce travail en proposant une carte avec les connexions physiques potentielles déjà existantes dans la ville et les informations SIG, une liste contenant les principaux aspects environnementaux et socio-économiques à prendre en considération, et une liste détaillée des indicateurs à suivre ainsi que l'inventaire des politiques, plans et initiatives relatives à ce projet urbain.

Ce réseau d'espaces sera principalement linéaire avec quelques nœuds (situés dans des places publiques) le long du réseau, et s'articulerait autour des points suivants :

- Repenser l'espace public pour favoriser le déplacement piétonnier, quelle que soit l'infrastructure considérée : chaussée, trottoir, intersection, etc.
- Assurer la continuité des déplacements, en intégrant/créant des segments de rues, des places publiques, des rues piétonnes, des voies piétonnes, des voies cyclables, etc.
- Rendre accessibles des points d'intérêt, mais aussi des services publics tout au long des linéaires : éléments patrimoniaux, pôles culturels, marchés, centre d'affaires, etc.
- Privilégier des dispositifs d'intervention qui sollicitent une haute intensité de main d'œuvre ;
- Revenir à la tradition de "l'arbre à palabres" en implantant des espaces publics à utilisation multiples, pouvant autant servir pour les conseils de quartier et les associations de femmes, que fournir des espaces d'activités économiques ou de lieux d'information publique ;
- Contribuer à verdir l'espace urbain et augmenter la biodiversité.

[2] Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar (CETUD). (n.d). Le Plan de déplacements urbains de l'agglomération Dakaroise horizon 2025 et la Lettre de politique des déplacements urbains 2015-2020, deux tentatives d'articulation des politiques et stratégies de mobilité et d'urbanisme.

B. Agir sur les enjeux du littoral, avec pour point de départ la réconciliation de Dakar et son port à travers la promotion d'une industrie verte et l'accessibilité des berges. « Da kar et son littoral : focus sur le port ».

Les impacts liés aux changements climatiques, aux perturbations naturelles et anthropiques sur les écosystèmes côtiers affectent les activités humaines, les ressources naturelles et les infrastructures le long du littoral dakarois. Des études sur la dynamique du littoral sénégalais permettent d'identifier certains secteurs de très vulnérables à l'érosion côtière comme la zone de Dakar, la baie de Hann, l'île de Gorée, etc.[3]

L'intervention proposée ne pourra concerner toute la côte de Dakar. Le projet « Dakar et son littoral : focus sur le port » agit sur les problématiques environnementales et repense le port selon ses deux dimensions (le "Port" en tant qu'acteur urbain et le "port" en tant qu'espace urbain au cœur de la ville), pour les citoyens et la ville en s'appuyant sur ces trois orientations :

- Rôle urbain actif : Requalification/Recasement des friches industrielles
- Environnement et bien-être : Accès fonctionnel et ludique aux berges
- Levier d'influence : Le Port comme acteur de référence pour les autres entreprises industrielles

Mais cette action stratégique doit aussi affecter et est affectée par l'action du Port de Dakar (en tant qu'acteur clé). Il est ainsi proposé d'identifier le Port comme référence pour les autres acteurs industriels de la ville qui pourrait accompagner le processus en cours de délocalisation des industries vers le Port de Ndayane.

La principale réalisation finale de cette action stratégique sera la signature d'un *protocole environnemental* et d'un audit à la suite d'une série de travaux et d'une série d'ateliers animés par le Port de Dakar pour que les autres acteurs industriels de la ville échangent expériences, bonnes pratiques et travaillent ensemble vers un nouveau modèle industriel pour la ville. Cette action fonctionnera parallèlement à une campagne citoyenne de sensibilisation au nettoyage des berges et à l'élimination des déchets.

Ainsi l'espace maritime du port pourrait constituer une première étape d'analyse en tant qu'espace urbain. Les espaces que le Port proposera à la ville une fois le projet de relocalisation réalisé sont déjà une Action pour la Résilience en soi. Le projet doit réorienter toute la logique de planification territoriale et urbaine de la ville aussi bien dans son tissu urbain que dans sa relation avec l'eau qui est ainsi considérée comme l'épine dorsale du développement de la ville. Ce principe doit également être pris en considération lors de la définition des futurs plans ou projets touchant le littoral.

Un document final de planification proposant des recommandations sera préparé pour le réaménagement des espaces fonciers libérés dans le port, qui seront redonnés aux citoyens. La collaboration du Port de Dakar et de la Ville de Dakar autour de la création de ce document permettra d'aboutir à un schéma directeur d'aménagement cohérent pour le redéveloppement de la zone.

[3] Bakhoum P. W., et collègues. (2018). Une presqu'île en érosion côtière ? Dakar, la capitale sénégalaise face à l'avancée de la mer dans le contexte du changement climatique.

C. Feuilles de route pour la mise en place des actions stratégiques

Pour chacune des actions stratégiques, un résumé des actions sous forme d'une feuille de route alignée sur les actions de gouvernance décrites précédemment, est présenté ci-après :

Actions de gouvernance : feuille de route

Ligne d'action stratégique: Dakar à pied (Résumé)		
Coordination	**Action 1 : Mise en place d'un comité de pilotage**	**Calendrier proposé – Réunion :** Deuxième trimestre 2020
		Parties prenantes invitées : À identifier par la Ville de Dakar et le comité de pilotage
		Sujets : Recommandation stratégique d'Action pour la Résilience et la Durabilité (RAR-D) : « Dakar à pied » et acteurs impliqués
		Résultat attendu : Liste finale des parties prenantes constituant le comité de pilotage et création dudit comité
Cadre Juridique	**Action 2 : Cadre juridique, cartographie des compétences et appropriation des initiatives**	**Calendrier proposé – Atelier 1 :** Troisième trimestre 2020
		Parties prenantes invitées : Nombre et références à déduire de l'action 1.
		Sujets : Cadre juridique et cartographie des compétences du projet « Dakar à pied »
		Résultat attendu : Liste des obstacles, lacunes ou chevauchements potentiels du cadre juridique et de la carte des compétences qui pourraient affecter négativement et / ou ralentir le déroulement de l'action.
		Calendrier proposé – Atelier 2 : Troisième trimestre 2020
		Parties prenantes invitées : Nombre et références à dériver de l'action 1 et de l'action 2-atelier 1.
		Sujets : Cadre juridique et cartographie des compétences du projet « Dakar à pied »
		Résultat attendu : Feuille de route pour surmonter les obstacles détectés lors de la première réunion.
Information	**Action 3 : Échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**	**Calendrier proposé – Atelier :** Troisième trimestre 2020 – Barcelone
		Parties prenantes invitées : Liste à convenir entre la Ville de Dakar et le Département de la Justice globale et de la Coopération internationale de la Ville de Barcelone, parmi les participants aux deux premiers ateliers
		Sujets : L'utilisation de l'espace public pour le projet « Dakar à pied »
		Résultat attendu : Échange d'expériences entre les deux villes

Actions de gouvernance : feuille de route			
	Travail Technique	**Action 4 : Travaux techniques, critères et indicateurs**	**Calendrier proposé – Atelier 1 :** Quatrième Trimestre 2020 **Parties prenantes invitées :** Liste à convenir entre la Ville de Dakar et les communes **Sujets :** Programmation des travaux techniques et conception d'indicateurs pour les actions **Résultats attendus :** Analyse des Aspects Environnementaux et Indicateurs Clés de Performance (KPI) proposés par le CRPP pour le projet « Dakar à pied », ainsi que les lignes directrices de Barcelone, en guise d'exemple, pour la construction des espaces publics. **Calendrier proposé – Atelier 2 :** Quatrième Trimestre 2020 **Parties prenantes invitées :** Liste à convenir entre la Ville de Dakar et les communes **Sujets :** Programmation des travaux techniques et conception d'indicateurs pour les actions **Résultat attendu :** Liste des principaux indicateurs à prendre en considération dans la conception, la construction et la mise en œuvre du projet « Dakar à pied »
	Sensibilisation	**Action 5 : Campagne de communication / sensibilisation**	**Calendrier proposé – Campagne :** Premier trimestre 2021 **Responsable :** Service du Dialogue citoyen de la Ville de Dakar **Résultat attendu :** Campagne de sensibilisation « Dakar à pied »
	Livrable Final	**Action 6 : Lignes directrices techniques pour la construction d'espaces publics à Dakar**	**Calendrier proposé – Livrable :** Deuxième trimestre 2021 **Parties prenantes impliquées :** Ville de Dakar et Département de la Justice globale et de la Coopération internationale de la Ville de Barcelone **Résultat attendu :** Lignes directrices techniques finales et Termes de Référence (TdR) du réseau piétonnier dans le cadre du projet « Dakar à pied »

Actions de gouvernance : feuille de route

Ligne d'action stratégique:
Dakar et son littoral : focus sur le port (Résumé)

Coordination

Information

Livrable final « Port » acteur urbain

Action 1 : Mise en place d'un comité de pilotage	**Calendrier proposé – Réunion :** Deuxième trimestre 2020
	Parties prenantes invitées : À identifier par la Ville de Dakar et le comité de pilotage
	Sujets : Recommandation Stratégique d'Action pour la Résilience et la Durabilité (RAR-D) : « Dakar et son littoral : focus sur le port » et acteurs impliqués
	Résultat attendu : Liste finale des parties prenantes constituant le comité de pilotage et création dudit comité
Action 2 : Échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques	**Calendrier proposé – Atelier 1 :** Troisième trimestre 2020
	Parties prenantes invitées : Nombre et références à déduire de l'action 1.
	Sujets : Études de cas d'autres villes qui ont réussi leur transformation industrielle (par exemple Malmö, Bilbao, Barcelone)
	Résultat attendu : Leçons apprises et connaissances des meilleures pratiques
	Calendrier proposé – Atelier 2 : Troisième trimestre 2020
	Parties prenantes invitées : Nombre et références à déduire de l'action 1 et de l'action 2-atelier 1.
	Sujets : Compilation des meilleures pratiques industrielles urbaines innovantes en matière d'environnement
	Résultat attendu : Leçons apprises et connaissances des meilleures pratiques
	Calendrier proposé – Atelier 3 : Troisième Trimestre 2020
	Parties prenantes invitées : Principalement Port Autonome de Dakar
	Sujets : Déclarations environnementales, communication et diffusion vis-à-vis des différents acteurs industriels de la ville
	Résultat attendu : Suivi par le Port et les autres acteurs industriels des directives et déclarations environnementales

Actions de gouvernance : feuille de route			
	Information Livrable final « Port » acteur urbain 	**Action 2 : Échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**	**Calendrier proposé – Atelier 4 :** Troisième Trimestre 2020 – Barcelone **Parties prenantes invitées :** Liste à convenir entre la Ville de Dakar et le Département de la Justice globale et de la Coopération internationale de la Ville de Barcelone **Sujets :** La relation de la Ville de Barcelone avec son littoral **Résultat attendu :** Suivi par le Port et les autres acteurs industriels des directives et déclarations environnementales
	Sensibilisation 	**Action 3 : Campagne de communication / sensibilisation**	**Calendrier proposé – Campagne :** Quatrième trimestre 2020 **Responsable :** Service du Dialogue citoyen de la Ville de Dakar **Résultat attendu :** Campagne citoyenne « Dakar et son littoral »
	Livrable Final Livrable final « port » espace urbain 	**Action 4 : Recommandations pour le réaménagement des espaces fonciers libérés dans le Port**	**Calendrier proposé – Livrable :** Deuxième trimestre 2021 **Parties prenantes impliquées :** Port de Dakar et Ville de Dakar **Résultat attendu :** Schéma directeur d'aménagement

3. Actions intégratives

En plus des actions de gouvernance et stratégiques présentées, il existe un autre type d'action proposé. Il s'agit des actions qui ont la possibilité d'intégrer les autres avec la responsabilité directe de garantir leur mise en œuvre, représentant ainsi des mécanismes permettant de renforcer la résilience.

Pour que les actions de gouvernance et stratégiques soient mises en œuvre, il est nécessaire d'institutionnaliser le concept de résilience dans une perspective et un cadre d'action larges. Il est ainsi proposé un Observatoire de la résilience urbaine à Dakar, dont la fonction serait d'introduire cette vision d'un Dakar résilient, sensibiliser aux enjeux d'importance critique qui amélioreraient notamment la capacité de résilience de la ville face à des événements imprévus (climatiques et autres), et coordonner la réalisation de la feuille de route des actions proposées dans ce rapport.

L'Observatoire de la Résilience urbaine de Dakar (ORUD) et de ses intercommunalités (Région de Dakar) est un outil de pilotage technique destiné plus spécifiquement aux élus, aux gestionnaires et aux techniciens en charge du développement urbain à Dakar. L'ORUD a ainsi pour ambition d'être un outil indispensable aussi bien pour les décideurs locaux que pour les services concernant toutes les questions relatives aux fonctions urbaines et à la capacité de réponse de la ville de Dakar et de ses habitants.

L'objectif général de l'Observatoire est de contribuer à une plus grande synergie et efficience dans la conception, la réalisation, le contrôle, le suivi et l'évaluation des politiques de développement urbain à Dakar dans le but de renforcer les capacités de résilience de la ville et de ses habitants.

Pour plus d'information sur le **Programme de Renforcement de la Resilience Urbaine**
et les **partenariats d'ONU-Habitat** avec d'autres villes :

www.unhabitat.org/urbanresilience

info@cityresilience.org

/uresiliencehub

ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

Commission européenne

Recommandations d'Actions pour la Résilience et la Durabilité

DAKAR

Ce rapport présente les résultats, l'analyse, le diagnostic et la portée de l'engagement, ainsi que les recommandations d'actions pour la résilience et la durabilité pour la Ville de **Dakar**.